



Commune
de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- Mme et M. Marie et Gilles Crettenand à Uvrier, pour la création d'une annexe, d'une entrée et d'un local de rangement extérieur, prolongation de la terrasse, assainissement énergétique du bâtiment et la pose d'une PAC split sur la parcelle N° 1550, folio N° 6, au lieu-dit *l'Etang* à Mase, zone chalets 0.30 en dérogation à la zone réservée; coordonnées 2'599'760 / 1'116'310.
- Biner & Bitschnau SA à Sion, pour l'installation d'une PAC air-eau intérieur avec ouverture de façade sur la parcelle N° 208, folio N° 3, au lieu-dit *La Royère* à Nax, zone chalets 0.20; coordonnées 2'599'500 / 1'120'010.
- M. Nicolas Mentha à Vernamiège, pour l'installation d'un conduit de cheminée en façade sur la parcelle N° 1181, folio N° 4, au lieu-dit *Son-Ville* à Vernamiège, zone vieux-village; coordonnées 2'599'555 / 1'117'710.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 7 mai 2021